



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 197 - DECEMBRE 2013**

# SOMMAIRE

## **Direction interrégionale des douanes d'ile de France**

Arrêté N °2013336-0001 - Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur  
Philippe GALY directeur interrégional des douanes d'Ile- de- France en matière  
d'ordonnancement secondaire- CSP ..... 1

## **Rectorat de l'académie de Créteil**

Arrêté N °2013331-0025 - Arrêté du 27 novembre 2013 portant délégation de  
signature à monsieur Patrick LE PIVERT, délégué académique à la formation des  
personnels enseignants de l'académie de Créteil ..... 5





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n ° 2013336-0001**

**signé par**  
**Directeur interrégional des douanes d'Ile de France**

**le 02 Décembre 2013**

**Direction interrégionale des douanes d'ile de France**

Arrêté de subdélégation de la signature de  
Monsieur Philippe GALY directeur  
interrégional des douanes d'Ile- de- France en  
matière d'ordonnancement secondaire- CSP



## PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ

#### **portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire**

- VU le décret n° 66-614 du 10 août 1966 relatif à l'organisation des services de l'État dans la région parisienne, modifié par le décret du 27 mars 1997,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État, modifié par le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, n° 2013009-0009 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1<sup>ère</sup> classe, chef du centre de services partagés d'Ile-de-France (CSP),
- Madame Michèle MAESTRACCI, inspectrice régionale de 2<sup>ème</sup> classe, adjointe à la chef du CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Floris BOUTIN, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claude COULAUD-TOPOU, agente de constatation principale de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUAILLY, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Roland GIRERD, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,

- Madame Claire Lise HULIN-PETRA, contrôeuse de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Marine LE-BEUX, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Benoît LIS, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise ROBARD, contrôeuse de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Lydie SAVOURAT, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Jessica TIBALDI, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôeuse de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Mireille ZIELINSKI, contrôeuse principale au CSP d'Ile-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, d'une part, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France, dépenses et recettes de l'État et, d'autre part, les actes d'ordonnancement secondaire des services délégués pour lesquels le directeur interrégional a reçu délégation de gestion, dépenses et recettes de l'État.

## **Article 2**

Les agents dont les noms suivent reçoivent, dans le cadre des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, subdélégation de signature du directeur interrégional afin de constater et/ou certifier le service fait :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1<sup>ère</sup> classe, chef du centre de services partagés d'Ile-de-France (CSP),
- Madame Michèle MAESTRACCI, inspectrice régionale de 2<sup>ème</sup> classe, adjointe à la chef du CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise BONNAFOUS, contrôeuse principale au CSP d'Ile-de-France
- Monsieur Floris BOUTIN, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claude COULAUD-TOPOU, agente de constatation principal de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Philippe DEGOIS, contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUILLY, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,

- Monsieur Francis ERRECARRET, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Stéphan GAYRAUD, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Roland GIRERD, contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Laurence GRZESKIEWICZ, contrôleuse de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Eric HAMYS, contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Claire-Lise HULIN-PETRA, contrôleuse de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Patricia KIAVUE, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Marine LE-BEUX, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Benoît LIS, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Valérie MARCHALAND, contrôleuse de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Sonia NETOUGILKINE, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Frédérique PIERRON, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Françoise ROBARD, contrôleuse de 1<sup>ère</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Lydie SAVOURAT, agente de constatation au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Jessica TIBALDI, inspectrice au CSP d'Ile-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôleuse de 2<sup>ème</sup> classe au CSP d'Ile-de-France,
- Madame Mireille ZIELINSKI, contrôleuse principale au CSP d'Ile-de-France,

### **Article 3**

L'arrêté de subdélégation de signature n° 2013200-002 du 19 juillet 2013 est abrogé.

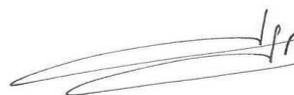
### **Article 4**

Le directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 2 décembre 2013

pour le préfet et par délégation,

Le directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France



Philippe GALY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n ° 2013331-0025**

**signé par**  
**Recteur de l'académie de Créteil**

**le 27 Novembre 2013**

**Rectorat de l'académie de Créteil**

Arrêté du 27 novembre 2013 portant  
délégation de signature à monsieur Patrick LE  
PIVERT, délégué académique à la formation  
des personnels enseignants de l'académie de  
Créteil



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Arrêté du 27 novembre 2013 portant délégation de signature à  
Monsieur Patrick LE PIVERT,  
délégué académique à la formation des personnels enseignants de l'académie  
de Créteil**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

- VU le code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- VU le décret du 3 janvier 2013 nommant madame Florence ROBINE, rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU les arrêtés du préfet de la région Ile de France n°2013009-0005 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et n°2013009-0006 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature en matière administrative à madame Florence ROBINE, rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2008 nommant monsieur Jean Michel ALFANDARI dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'attestation rectorale en date du 26 novembre 2013 nommant monsieur Patrick LE PIVERT, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, délégué académique à la formation des personnels enseignants ;
- VU l'arrêté rectoral du 15 juillet 2013 affectant monsieur Jacques DROGO, APAENES, au rectorat de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 18 décembre 2000 affectant madame Geneviève ROUTEL au rectorat de Créteil ;

# ARRETE

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou du secrétaire général de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

Monsieur **Patrick LE PIVERT** délégué académique à la formation des personnels enseignants, à l'effet de signer au nom de la rectrice, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes suivants :

- Exécution des décisions à caractère financier relevant des attributions d'ordonnateur secondaire du budget du ministère de l'éducation nationale, déléguées au recteur de l'académie de Créteil, par l'arrêté préfectoral susvisé,
- Actes concernant la formation des personnels
  - Convocations des stagiaires ;
  - Ordres de mission des formateurs ;
  - Etats de liquidation des vacances de formateurs ;
  - Bons de commande et factures relatifs au matériel pédagogique, au transport des stagiaires ou des formateurs, frais de déplacement (programme 141, action 10).

**ARTICLE 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Patrick LE PIVERT, délégation de signature est donnée à :

- Monsieur **Jacques DROGO**, responsable administratif et financier,
- Madame **Geneviève ROUTEL**, chef du service de la formation des personnels,

à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions et compétences tous les actes courants relevant de leurs services respectifs.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté abroge l'arrêté du 15 janvier 2013.

**ARTICLE 4 :** Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France

Fait à Créteil, le 27 novembre 2013

La rectrice de l'académie de Créteil

  
Florence ROBINE